

## Les professionnels de la musique marocaine serrent les rangs

14/11/2007

Ali Belghiti, propriétaire de studio d'enregistrement, est le trésorier de l'association, et l'artiste Hazib Toufik, alias Bigg, est le secrétaire général.

Comme l'indique Mehdi Benslim, toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de la musique sont les bienvenues: artistes, musiciens, producteurs, distributeurs, éditeurs, prestataires de son et lumières, propriétaires de salles de concerts, propriétaires de studios d'enregistrement, organisateurs de spectacles, diffuseurs... «C'est la première fois qu'une association de ce genre est créée au Maroc. Nous espérons fédérer autour d'objectifs communs l'ensemble des intervenants de la profession, pour essayer de faire évoluer les choses et susciter un véritable développement de l'industrie de la musique dans notre pays», affirme Benslim.

D'ores et déjà, une cinquantaine d'artistes ont été contactés (de Najat Atabou à Nass El Ghiwane, en passant par Malek...) et la plupart sont prêts à adhérer à l'AMM. Des producteurs, distributeurs et éditeurs de musique ont également été approchés. Et la liste des adhérents est en train de s'allonger de jour en jour, à en croire les trois cofondateurs.

En tout cas, ces derniers ont des projets plein la tête, dont certains leur tiennent particulièrement à cœur. En premier lieu, ils espèrent dresser un état des lieux dans le domaine des droits d'auteur et essayer d'inciter au changement. «Aujourd'hui, les artistes ne perçoivent aucun droit de passage de leurs chansons sur les radios et télévisions nationales. Les droits d'auteur ne sont pas reconnus et ne sont pas versés aux artistes, ce qui n'est pas normal», soulignent les fondateurs.

Autre domaine jugé prioritaire: la lutte antipiratage. «Nous avons déjà des idées concrètes qu'il va falloir concrétiser», indique Benslim. Première idée: prélever à la source auprès des importateurs de supports de reproduction (CD, DVD, clés USB, lecteurs MP3...) une taxe. Les montants dégagés serviraient alors à aider les artistes et à les subventionner. En second lieu, il s'agit d'intégrer les vendeurs informels de produits pirates dans le circuit formel en leur proposant des produits très bon marché, grâce auxquels ils pourraient maintenir intacts leurs marges.

Troisième cheval de bataille de l'association, réfléchir à la construction, soit par l'Etat, soit par le privé, de salles de concerts dignes de ce nom, où les artistes pourraient se produire dans de bonnes conditions, avec des tarifs raisonnables. Les salles de cinéma ou de théâtre ne sont pas adaptées aux concerts et les artistes souffrent de ce manque qui touche toutes les grandes villes marocaines. L'idéal serait d'avoir au Maroc des salles de concert à l'image du Zénith ou de l'Elysée Montmartre à Paris.

### Autres projets

L'AMM a du pain sur la planche. Elle se fixe aussi pour objectifs d'encourager et de développer les enregistrements musicaux, la distribution musicale et l'édition musicale. Elle compte d'ailleurs organiser régulièrement des spectacles, des expositions et des événements musicaux.

L'instauration d'échanges artistiques et culturels entre ses membres fait partie aussi de ses prérogatives.

Nadia Belkhatat

Source: L'Economiste



<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=culture&id=622>